

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 10 septembre 2021

N° 2021 - 36

| | | |
|---|-------------------|--|
| Nombre de délégués en exercice : | 15 | L'an deux mil vingt et un, le 10 septembre à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président. |
| Présents : | 12 | |
| Votants : | 12 | |
| Nombre de voix : | 15 | |
| Date de la convocation : | 03 septembre 2021 | |

Présents : Mmes MAGNANI, PALMIE et QUINTARD,
MM. BELLOC, BESSEDE, LAMOLINAIRIE, MERIEL, REGAMBERT,
SALOMON, VAISSIERES, VERIL et WEILL.

Absents excusés : MM. ASTRUC, DEPRINCE et JAZEDE.

Assistaient à la séance : M. GAILLARD (Paierie Départementale)
M. BOUNIOLS (CdC du Quercy Caussadais)
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)
Mme MOULIS (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Election d'un délégué au CNAS

Monsieur le Président informe l'assemblée délibérante que le Syndicat Départemental des Déchets adhère depuis 2017 au Comité National d'Action Sociale (CNAS). Il précise que cette association permet au personnel de bénéficier de diverses prestations sociales (aides, prêts sociaux, chèques vacances, prestations de loisirs...).

Il informe l'assemblée qu'il convient d'élire un délégué représentant des élus pour la durée de ce mandat qui sera accompagné du référent des agents.

Monsieur le Président fait appel à candidature :

- Monsieur Claude VERIL est candidat.

*
**

En conséquence, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ELIT Monsieur Claude VERIL comme « élu délégué au CNAS ».

Fait et délibéré le 10 septembre 2021

Le Président,
Michel WEILL

